



VILLE D'ANTIBES JUAN-LES-PINS

République Française – Département des Alpes Maritimes – Arrondissement de Grasse

Le commissaire-général

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

DIRECTION
DES AFFAIRES
GÉNÉRALES, DU
JURIDIQUE & DU
CONTENTIEUX

DIRECTION ADJOINTE
INNOVATION
ORGANISATIONNELLE

SERVICE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DES ACTES ET DU
PRE-CONTROLE DE
LEGALITE

EQUIPE ACTES

Le Maire de la Ville d'Antibes – Juan les Pins

N/Réf. : AC/NZ
☎ 04.92.90.526.62

nadya.zennir@ville-
antibes.fr

Affaire suivie par :
Nadya ZENNIR

Certifie que l'Arrêté préfectoral n°2017-034 - portant prescription de la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations de la Commune d'Antibes approuvé le 29/12/98

A fait l'objet d'un affichage en Mairie, sur le panneau réservé à cet effet, **du 20/12/2017 au 22/01/18 sous le numéro N°3322.**

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Antibes, le 23/01/18

Pour le Maire,
Le Directeur Adjoint
Innovation Organisationnelle

Anthony CLAVERIE